



URBA-SERVICES
CABINET DE CONSEILS EN URBANISME

83, rue de Tilly - BP 401 - 60004 BEAUAIS CEDEX
Téléphone : 03 44 45 71 27
Fax : 03 44 45 04 25
contact@urbaservices.fr

Commune de HERMES

PLAN LOCAL D'URBANISME

ARRET
Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
22 NOV. 2018

5c

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Bourg"
Echelle : 1/2000e

LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- Courbes de niveau
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme (voir plans de détail n°5e)
- ***** Haies à protéger en application de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- ○ ○ ○ Plantations à réaliser
- Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer en application des articles L.113-1 et L.113-2 du Code de l'Urbanisme
- ○ ○ ○ Chemin ne pouvant pas constituer un accès à des constructions nouvelles
- Périmètre concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (voir document n°4)
- Partie visible sur un autre plan
- UA** Zone urbaine correspondant au cœur du bourg
- UA_r** Secteur soumis à des dispositions particulières en raison du risque de remontées de nappe
- UB** Zone urbaine mixte
- UB_a** Zone urbaine mixte de moindre densité
- UB_r** Secteur soumis à des dispositions particulières en raison des risques de remontées de nappe
- UD** Zone urbaine au profil pavillonnaire
- UD_r** Secteur soumis à des dispositions particulières en raison du risque de remontées de nappe
- UE** Zone urbaine à vocation économique
- UI** Zone urbaine à vocation industrielle
- UR** Zone urbaine d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- UR_r** Zone urbaine de renouvellement
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle
- N_e** Secteur naturel situé dans le périmètre de protection rapproché du point de captage d'eau potable
- N_h** Secteur naturel humide
- N_l** Secteur naturel à vocation sportive et de loisirs
- N_n** Secteur naturel identifiant un site Natura 2000



Source : Direction Générale des Infrastructures - Droits réservés